



Votre contrat Prévoyance Pro

Les étapes à réaliser



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.

Banque & Assurances

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre contrat **Prévoyance Pro**.

- Plus que **quelques étapes** et votre **contrat pourra prendre effet** (sous réserve de l'acceptation de l'assureur).

Pour cela, nous vous invitons à **réaliser les actions suivantes dès que possible**.



Signez votre bulletin d'adhésion

- en vous connectant à votre **espace personnel** dans la rubrique « Demandes en cours »



Réalisez votre parcours médical

de la façon suivante :

1. **Compléter votre fiche de santé** en ligne grâce au lien reçu par email/courriel ainsi que le mot de passe provisoire reçu par SMS (à noter, le numéro d'identifiant correspond à votre numéro de contrat qui figure sur votre bulletin d'adhésion).
2. **Penser à vérifier sur votre espace personnel**, le statut de votre parcours médical. Des informations ou examens complémentaires pourraient vous être demandés. Vous recevrez une notification par email ou sms vous invitant à aller consulter votre espace personnel du portail médical.
3. **Votre contrat prendra effet**, à l'issue du parcours médical (sous réserve de l'acceptation de l'assureur) et **vous recevrez votre certificat d'adhésion** (sauf cas particulier*).



Dans les cas où, ces actions ne sont pas réalisées dans les 30 jours, **votre demande d'adhésion sera annulée**.

Pour toute demande d'information, le service client est à votre disposition pour vous accompagner durant le parcours médical : **09 69 36 07 45** (Appel non surtaxé, coût selon opérateur).

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* Selon les limites, exclusions et engagements contractuels en vigueur.

Prévoyance Pro est un contrat distribué par les établissements Caisse d'Epargne et assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des assurances.

BPCE Vie - Société anonyme au capital social de 161 469 776 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

BPCE Prévoyance - Société anonyme au capital de 13 042 257,50 € - 352 259 717 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances - 30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France - 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493 455 042 - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08 045 100 (www.orias.fr).

Crédit photo : iStock

